

# Un acteur d'avenir pour le monde éducatif

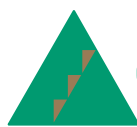
Entreprendre Pour Apprendre



**3 programmes**

de préparation des jeunes  
à la vie économique et sociale

Édition 2010/2011



Membre de JA Worldwide

Entreprendre  
Pour Apprendre  
France



## Sommaire

### INTRODUCTION

• p 2/3 •

### LE MOT DES PRÉSIDENTS

• p 4/5 •

1

### LA MINI-ENTREPRISE

• p 6/9 •

2

### NOTRE COMMUNE

• p 10/13 •

3

### LE YEP

• p 14/16 •

▲ Entreprendre pour Apprendre ▲

## Entreprendre Pour Apprendre, un ancrage à l'international

**Le mouvement Junior Achievement/ Jeunes Entreprises naquit en 1919 aux États-Unis**, suite à l'initiative d'Horace A. Moses, alors président de la Strathmore Paper Co. au Massachusetts. Moses, constatant le peu de formation des jeunes au monde industriel, s'inspira de l'expérience des Clubs 4 heures pour préparer les jeunes au travail en industrie. Les « 4 heures Club », formaient de jeunes paysans à la gestion d'une exploitation agricole. Moses reprit le principe, l'apprentissage par l'action, et l'appliqua à son domaine. « Junior Achievement » était né.

**Ainsi le mouvement Junior Achievement a développé des programmes pédagogiques pour les jeunes, sur le principe de mise en action.** Mais les résultats furent lents à se faire sentir, car le programme s'adressait principalement à des enfants de 8 à 12 ans, trop jeunes pour assumer la gestion d'une entreprise. On décida donc de s'orienter plutôt vers les 16-21 ans. Et cette fois, ce fut l'essor. 1941 est une date charnière puisque c'est à partir de ce moment que l'expérience s'étendit dans tous les États-Unis.

Dès ses débuts, le mouvement obtint le support moral et financier de personnalités telles que Henry Ford, John D. Rockefeller, Janies C. Penney, William C. Procter, Walt Disney, etc.

L'idée traversa l'océan pour atteindre l'Europe en 1963. Jeunes Entreprises fit successivement son chemin en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, en Irlande et en Suède. **Une fédération européenne fut instituée en 1977.**

L'organisation des mini-entreprises et jeunes entreprises a été développée par le mouvement Junior Achievement (JA), dépositaire des droits. Une antenne locale (dans chaque pays), reconnue par JA, diffuse ces informations. En France, l'association Entreprendre Pour Apprendre gère ces droits.

**Ce lien à l'international permet à l'association Entreprendre Pour Apprendre d'accompagner des jeunes qui suivent ses programmes, dans des événements partout en Europe.**

**En 2007-2008, cette dimension internationale se traduit par :**

- 8358087 jeunes formés dans le monde
- 87 millions jeunes formés depuis 1919
- Dans 139 pays
- 9033 entreprises partenaires présentes dans les différents conseils d'administration

## Entreprendre Pour Apprendre, notre développement en France

Entreprendre Pour Apprendre est **une association loi 1901**, indépendante, apolitique et aconfessionnelle, initiée dès 1995 et dont le développement s'est accéléré depuis 2005.

L'association Entreprendre Pour Apprendre **rassemble** des acteurs du monde éducatif, de l'environnement économique et social, dans le domaine public et privé autour d'un projet commun :

**Permettre à des jeunes d'âge scolaire, à des étudiants et des personnes en insertion de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projet et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur ainsi qu'un ensemble de savoir faire et de savoir être qui leur seront utiles dans leurs vies futures, tant sur le plan professionnel qu'au niveau personnel.**

Elle s'appuie pour cela sur **différents outils et programmes pédagogiques à destination des élèves du primaire jusqu'aux étudiants de l'enseignement supérieur, en passant par les jeunes en insertion et en formation continue.**

**L'association met à la disposition des jeunes et des équipes pédagogiques**

Des kits pédagogiques complets et adaptables et un suivi par un permanent référent de l'association qui les accompagne.

Le permanent de l'association peut mettre en relation les jeunes et l'équipe pédagogique avec un professionnel d'entreprise bénévole qui pourra parrainer le dispositif en apportant son expertise.

## Entreprendre Pour Apprendre, nos objectifs

- **Permettre aux différents publics** qui suivent nos dispositifs pédagogiques d'être sensibilisés à la création d'entreprise dans son ensemble, c'est-à-dire la notion de gestion de projet, comme celle de fonctionnement de l'entreprise.
- **Établir le lien entre connaissance et utilisation de ces connaissances**, aussi bien dans des aspects relevant de l'enseignement technique, que général.
- **Faire découvrir des domaines de compétences de la vie économique** par le faire faire et ainsi éveiller des envies d'avenir, en terme d'orientation.
- **Développer des savoir être et qualités** tels que l'autonomie, la responsabilité, la créativité, la confiance et la prise d'initiatives.

## Entreprendre Pour Apprendre, nos atouts

### → Une expérience reconnue

Plus 12 000 jeunes seront accompagnés sur les différents programmes de l'association, soit une progression de + 100 % chaque année.

L'association reçoit de nombreux soutiens dont celui de l'Éducation Nationale avec la signature en 2008 d'un « accord-cadre ».

### → L'association développe un réseau territorial pour accompagner les jeunes, les équipes pédagogiques et les bénévoles d'entreprises

L'association regroupe aujourd'hui un réseau d'associations régionales et dispose d'un plan de déploiement, pour couvrir l'ensemble du territoire d'ici à fin 2011.

Structures déjà créées		Structures à créer 2009-2010	Structures à créer 2010-2011
▲ Haute-Normandie	▲ Auvergne	▲ Alsace	▲ Pays de la Loire
▲ Franche-Comté	▲ Champagne-Ardenne	▲ Poitou-Charentes	▲ Paca
▲ Ile-de-France	▲ Lorraine	▲ Languedoc-Roussillon	▲ Limousin
▲ Aquitaine	▲ Basse-Normandie	▲ Bretagne	▲ Corse
▲ Picardie	▲ Nord-Pas de Calais	▲ Midi-Pyrénées	▲ Centre
▲ Bourgogne	▲ Rhône-Alpes	▲ Martinique	

Toutes ces structures sont des associations de loi 1901 avec un conseil d'administration composé d'acteurs du monde de l'éducation, de l'environnement économique et des instances régionales.

La tête de réseau EPA National est en charge du plan de déploiement, fédère et anime ce réseau. Le réseau compte aujourd'hui 19 permanents sur toute la France.

## Entreprendre Pour Apprendre, des valeurs fortes

- **La confiance et le respect** vis-à-vis des jeunes, des équipes pédagogiques et des chefs d'établissement qui se lancent dans nos programmes.
- **L'entraide et la solidarité** sont des valeurs transmises par nos dispositifs pédagogiques et notre accompagnement.
- **Le sens des responsabilités et l'autonomie** sont des qualités que nous cherchons à développer auprès des jeunes.

## Entreprendre Pour Apprendre, un engagement permanent

L'association s'engage dans une véritable démarche de qualité dans la conception, la mise en œuvre et l'accompagnement de ses programmes pédagogiques.

Je suis proviseur de lycée et depuis maintenant quelques années au cœur du système éducatif. J'en mesure les forces, les potentiels, les faiblesses et les marges d'évolution possibles.

Nous savons que le changement est devenu la règle et la stabilité, l'exception. En corollaire, le besoin de sécurité va grandissant. Cette sécurité s'acquiert par la connaissance, par l'aptitude à percevoir la mouvance de son environnement ce qui nécessite une aptitude à modifier sa grille de lecture du monde, à évoluer. Ceci doit s'intégrer dans un dispositif protecteur capable de nous permettre de réfléchir aux causes, aux conséquences et aux moyens de trouver la voie de la réussite.

Je suis convaincu que l'école doit fournir les outils de cette vision et le contrat social la garantie de sa réalisation.

Ceci passe par l'acquisition de compétences entrepreneuriales malheureusement trop rarement enseignées et vécues dans l'école française. Nous ne permettons pas aux élèves d'être en position de faire et d'apprendre par la réalisation de projets. « Learn by doing », cette pédagogie inductive doit se généraliser pour favoriser l'apprentissage des savoirs et redéfinir le rapport de l'enseignant à l'élève, ensemble de compétences utiles dans sa vie privée et professionnelle et source de confiance.

Cette initiative fait bouger les lignes car sa démarche est consensuelle et associe de nombreux acteurs différents et complémentaires.

Entreprendre pour Apprendre propose une pédagogie à l'entrepreneuriat au cours de laquelle enseignants et tuteurs venus de l'entreprise aident les jeunes à monter des projets économiquement cohérents.

Entreprendre pour Apprendre contribue à former des milliers de jeunes à l'esprit d'entreprendre au travers de programmes éducatifs. Ces programmes existent dans l'ensemble des pays européens souvent en collaboration directe avec les pouvoirs publics. C'est pour cette raison que les jeunes mini-entrepreneurs présentent leur activité « professionnelle » en anglais lors du concours national. La dimension internationale est prégnante dans le dispositif.

Notre association se décline sur les territoires régionaux grâce à l'audace et à l'optimisme des acteurs locaux soucieux de s'intégrer dans un processus de formation, porteur d'espoir car la mini-entreprise revêt une triple dimension, éducative, économique et sociale. Nous espérons semer des « graines d'entrepreneurs », animés d'une réflexion sociale, humaniste, soucieux de créer de l'activité économique pour le bien commun.

Marc FLECHER  
*Proviseur du Lycée Professionnel  
Amyot D'Inville à Senlis*

# des présidents

---

Marc FLECHER & François DAVY

En tant qu'acteur de l'emploi, notre entreprise constate chaque jour l'importance de rapprocher le monde de l'éducation de celui des entreprises. Entreprendre Pour Apprendre trouve ici toute son utilité. En transmettant le goût de l'entrepreneuriat aux jeunes générations, cette association contribue à sensibiliser la jeunesse au fonctionnement et aux valeurs de l'entreprise. Elle donne en effet l'envie d'entreprendre et de développer ses talents, condition nécessaire pour réussir.

Par ailleurs, en ma qualité de président du Groupe Adecco en France, il est de mon devoir d'accompagner vers l'emploi les jeunes - premières victimes de la crise. Une mission qui doit être déclinée au quotidien à partir de nos filiales, sur le terrain. Mais nous prenons aussi nos responsabilités d'entrepreneurs en multipliant les actions auprès des personnes les plus fragiles face au monde du travail : insertion professionnelle des handicapés, des chômeurs de longue durée grâce à notre réseau de travail temporaire d'insertion, lutte contre les discriminations, etc.

Fort de nos convictions et valeurs, il était alors logique de nous engager aux côtés d'Entreprendre Pour Apprendre, en prenant la coprésidence de l'association, mais également à travers la Fondation du Groupe Adecco.

François DAVY

*Président-directeur Général du Groupe ADECCO*

# 1

## Programme « mini-entreprise »

.....



Collèges, lycées, CFA, pôles d'insertion

▲ Entreprendre pour Apprendre ▲

**La mini-entreprise est une création d'entreprise à l'école, en structure d'insertion ou en centre de formation faite par un groupe de jeunes volontaires (10 à 20 jeunes), accompagnés par leurs enseignants ou équipes pédagogiques, et dans le cadre de leur cursus scolaire ou de formation.**

Les jeunes trouvent d'abord une ou plusieurs idées de création d'entreprise. Ensuite ils testent la pertinence de leurs idées en faisant une étude de marché. Une fois l'idée validée, ils créent leur structure, ouvrent leur compte en banque et se répartissent les grandes fonctions de l'entreprise. Par la suite, ils produisent leur service ou leur produit, le commercialisent, communiquent et gèrent leur activité avec professionnalisme, à échelle réelle.

Pour encourager l'excellence, l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA) organise des championnats régionaux-salons dans lesquels les mini-entrepreneurs exposent leurs activités et sont évalués également sur une présentation professionnelle. Les meilleurs en régions participent au championnat national. Les lycéens qui ont remporté le prix national de la meilleure mini-entreprise représentent la France au niveau du championnat international.

### Les objectifs pédagogiques de la mini-entreprise

---

La mini-entreprise est un dispositif innovant qui permet de découvrir très concrètement la vie en entreprise. En amont de la création de la mini-entreprise le programme permet d'appréhender la gestion de projet et d'acquérir des réflexes pour concrétiser une idée. En aval de la création, les mini-entrepreneurs découvrent l'organisation d'une entreprise et apprennent à respecter les objectifs qu'ils se sont fixés.

### Quels sont les publics concernés ?

---

- **Dans les Collèges**

- 3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> DP3 et DP6

- 4<sup>e</sup>

- SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté)

- CPA (classes préapprentissage)

- DP6

- **Dans les Lycées/CFA (jusqu'au Bac)**

- CAP

- BEP

- Seconde et première toute formation confondue

- Bac professionnel

- Bac général et technologique

- **En post-Bac**

- BTM (brevet technique des métiers)

- BTA (brevet de technicien agricole)

- BTS/IUT

- **Au sein des pôles d'insertion**

- MODAL (module d'accueil en lycée)

- Missions locales, Maisons de l'Emploi

- MGI (mission générale d'insertion)

- Ecole de la Seconde Chance

- EPIDE

- Organismes de formation continue



## Les acteurs de la mini-entreprise

---

*Travailler ensemble autrement, c'est la force du projet ! La mini-entreprise crée un cadre de travail original. Enseignants et élèves construisent leur projet pas à pas, avec l'aide d'un entrepreneur (parrain) et d'un permanent de l'association EPA.*

- **les mini-entrepreneurs :** la création d'entreprise est une aventure passionnante et enrichissante. Les mini-entrepreneurs vont partager cette expérience unique.
- **l'équipe pédagogique :** quelle que soit leur matière, les enseignants peuvent s'impliquer dans le projet. À chaque étape du parcours, la mini-entreprise est un moyen concret pour illustrer la partie théorique de l'enseignement. La mini-entreprise est résolument un projet pluridisciplinaire !
- **les chefs d'entreprises :** nos mini-entrepreneurs ont besoin de vous ! Venez partager la passion de votre métier... Vous allez vous associer à une équipe pédagogique et allez intervenir en complément des permanents de l'association EPA en temps que parrains.
- **Les permanents de l'association EPA :** ils accompagnent les jeunes tout au long de l'année scolaire, sur la méthodologie de projet, avec en appui, un kit pédagogique complet.

## EPA : notre mission, notre engagement

---

### Accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en place du projet, grâce à :

- Une méthode de travail et des supports pédagogiques,
- Des contacts avec des spécialistes de l'entreprise qui parrainent le projet,
- Un support juridique et financier qui permet aux jeunes de vendre le produit fabriqué ou le service proposé.

### Laisser les jeunes maîtres de leurs choix par :

- L'aide à apprendre par « l'action ».
- L'accompagnement dans les initiatives.
- Le droit à l'erreur.

## Cadre légal

---

La mini-entreprise n'existe pas juridiquement, elle est portée par Entreprendre Pour Apprendre, qui supporte le risque financier lié au projet.

La comptabilité de la mini-entreprise est gérée via un compte bancaire mis à disposition par l'association EPA. En aucun cas, les flux financiers de la mini-entreprise ne transitent par la comptabilité de l'établissement.

## Durée et dates clés

---

La mini-entreprise a une durée de vie d'une année scolaire. Le temps consacré au projet est en moyenne de 2 heures par semaine.

**Pour chaque étape,** les mini-entrepreneurs doivent atteindre **des objectifs.** Pour y parvenir ils ont des missions à accomplir.

Pour mener à bien chaque mission, des modèles de documents sont proposés sur le CD-ROM qui se trouve à la fin du guide pédagogique fourni en début d'année.

# 7 ÉTAPES pour réussir « la mini-entreprise »

Étape 1: présentation du projet

.....

Étape 2: quelles idées pour la mini-entreprise?  
(brainstorming - remue-méninges)

.....

Étape 3: derrière l'idée, y a-t-il un besoin?  
(étude de marché)

.....

Étape 4: montage et création de la mini-entreprise

.....

Étape 5: la mini-entreprise en activité

.....

Étape 6: la préparation des salons régionaux,  
nationaux et internationaux

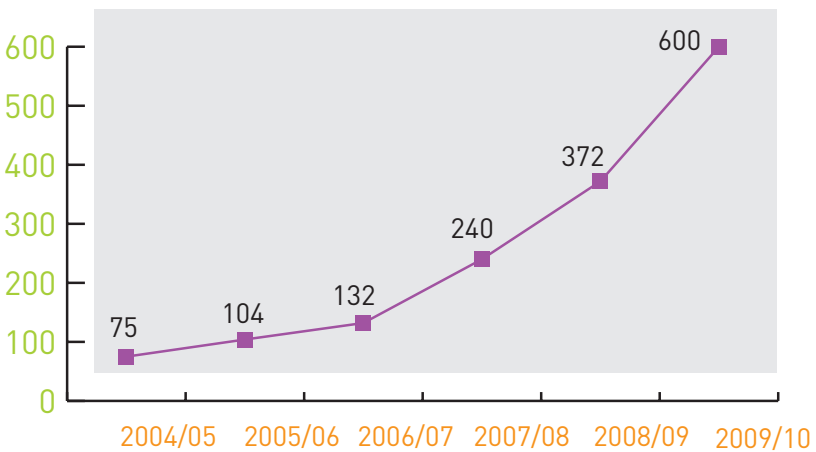
.....

Étape 7: bilan et clôture de la mini-entreprise

.....

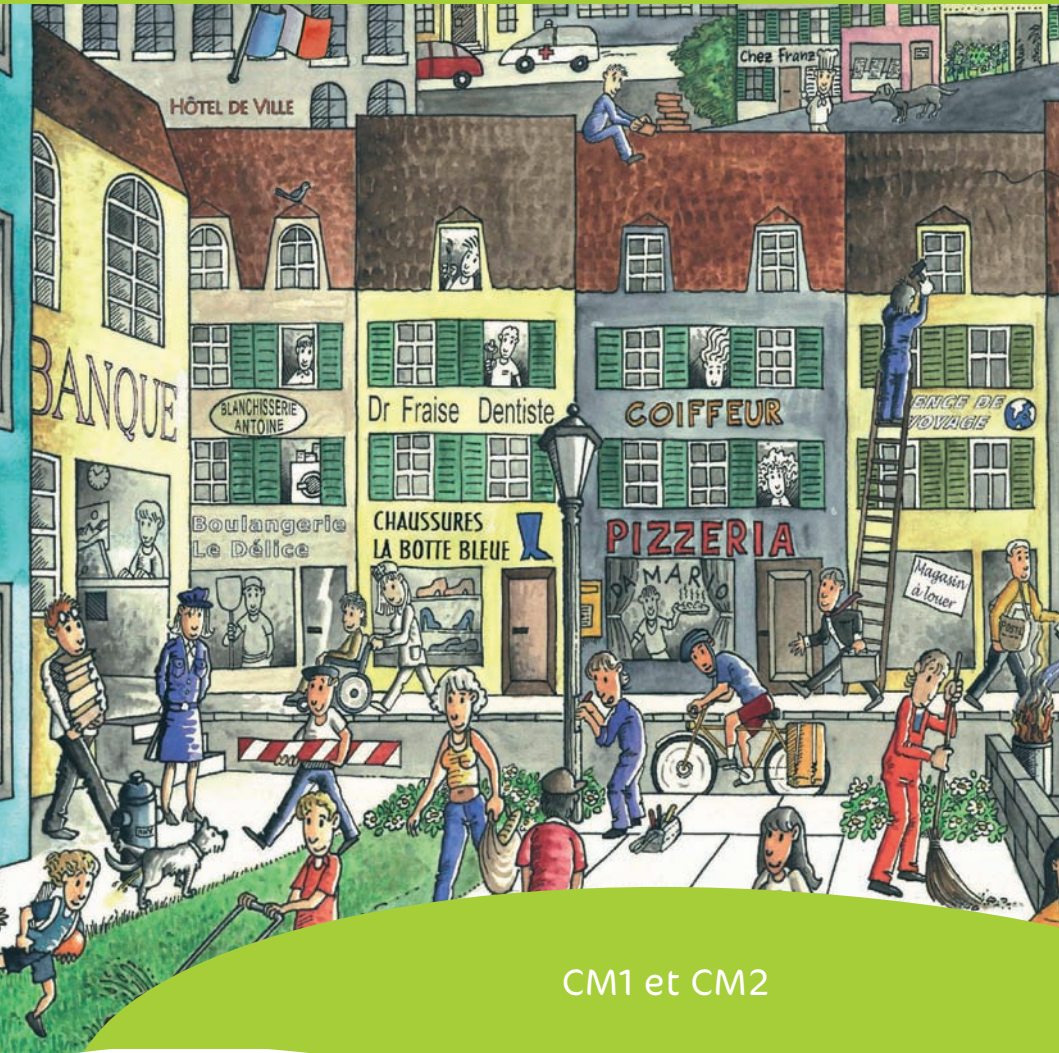
**Un programme qui a fait ses preuves**  
[Evolution du nombre de mini-entreprises depuis 2004]

.....



# 2

## Programme « Notre commune »



▲ Entreprendre pour Apprendre ▲

## « Notre commune » est un outil de découverte de la vie socio-économique locale

À partir d'une affiche sur laquelle est dessinée une ville animée par des personnages, les élèves sont amenés, sous la forme d'ateliers, à comprendre le fonctionnement d'une collectivité en insistant, notamment, sur l'éducation à la citoyenneté et la prise en compte du rôle du commerce de proximité.

Ce programme les aide à établir des relations entre ce qu'ils apprennent à l'école et ce qu'ils vivent au quotidien.

### Les objectifs pédagogiques de Notre Commune :

- Permettre aux élèves de découvrir les éléments que l'on trouve dans une collectivité (métiers, activités, services, entreprises, commerces).
- Améliorer leur compréhension du rôle du Gouvernement et de l'État.
- Améliorer leur compréhension du fonctionnement de leur commune.
- Développer leur capacité à travailler en groupe et à prendre la parole devant les autres.
- Favoriser leur capacité à prendre des décisions.
- Aider à découvrir les principes de la citoyenneté.
- Éveiller, stimuler et valoriser leurs qualités personnelles (créativité, solidarité, autonomie, esprit d'initiative).
- Rendre les élèves « acteurs » plutôt que « récepteurs » par des mises en situation et des jeux de rôles.

### Quels sont les publics concernés ?

Les élèves de l'école primaire de CM1 et CM2.

### Les acteurs de « Notre commune »

- **Les élèves** des classes de CM1 et CM2.
- **Les enseignants** : ils participent à l'animation du programme en collaboration avec le permanent de l'association EPA ou l'intervenant bénévole.
- **L'intervenant bénévole ou le permanent de l'association EPA** : ils animent le programme qui se décompose en 5 séances, avec en appui un kit pédagogique complet.

### EPA : Notre mission, notre engagement

- Permettre aux élèves de CM1 et CM2 d'acquérir de nouvelles connaissances par le biais d'un jeu ludique, qui leur permettra de découvrir le monde économique et social dans lequel ils grandissent et évoluent.
- La Loi d'Orientation et de Programme pour l'Avenir de l'École du 23 avril 2005 établit un socle commun composé de sept compétences. Le programme « Notre commune » est un moyen d'application concrète de ces compétences : maîtrise de la langue (compétence 1), compétences sociales et civiques (compétences 6) et autonomie et initiative (compétence 7).

→ Découverte du fonctionnement d'une collectivité et de l'État (notions de droits et de devoirs, diversité des activités professionnelles).

## Durée et dates clés

---

Le programme « Notre commune » est organisé dans le cadre du temps scolaire (5 séances d'1 heure hebdomadaire), il est donc l'occasion d'un travail de pédagogie de projet.

# 5 ÉTAPES pour réussir « Notre commune »

## 1 - Comment fonctionne une commune ?

---

### • Découverte des différents métiers

→ Les élèves étudient l'affiche « Notre commune » sur laquelle est représentée une commune et essaient de découvrir un maximum de métiers différents. Ils se rendent ainsi compte de la façon dont les habitants vivent et travaillent ensemble.

## 2 - La boulangerie « Le délice »

---

### • Étude du fonctionnement d'un commerce de proximité

→ Les élèves trouvent, seuls et en groupe, des stratégies pour « produire » des beignets. Pour cela, ils disposent de stickers représentant les ingrédients nécessaires à leur fabrication.

## 3 - L'argent et les banques

---

→ Réflexion sur la circulation de l'argent.

→ Les élèves découvrent l'argent et sa circulation au travers d'un jeu de rôle.

## 4 - Quel est le rôle du gouvernement ?

---

### • Prise en compte du service public (rôle et fonctionnement)

→ Les élèves apprennent que le Gouvernement rend des services aux habitants de la commune et qu'en échange, il doit encaisser des impôts de la part des habitants.

## 5 - Un nouveau commerce

---

### • Initiation au processus de prise de décision

→ Les élèves décident de ce qui doit se passer pour un magasin vide situé sur l'affiche « Notre commune ». Le processus doit montrer aux enfants comment des décisions collectives sont prises.

## Un programme qui se lance

- 2008-2009 : une première expérience réussie.
- 2009-2010 : objectif : 20 établissements partenaires.



3

Programme  
« Le YEP »

.....



Enseignement supérieur

▲ Entreprendre pour Apprendre ▲

## Le « YEP » est un programme spécifique à destination des étudiants de l'enseignement supérieur permettant de découvrir l'esprit d'entreprendre et le monde économique

Né en 2002, le « YEP » (Young Enterprise Project) se découvre aux étudiants par le biais de la pratique, le « doing ».

Il s'agit d'appréhender la démarche de création d'entreprise en réalisant un business plan préparatoire à la création d'entreprise et ensuite de lancer l'activité de l'entreprise sous la forme d'une mini-entreprise.

### Les objectifs pédagogiques du « YEP »

---

- Permettre aux étudiants de découvrir le monde entrepreneurial,
- Proposer aux étudiants d'appréhender cet environnement de manière pratique, par des expériences de terrain.
- Créer un **pont** entre cours théoriques et démarche pratique **dans le secteur d'activités** relatif aux études poursuivies.
- Donner le goût d'entreprendre aux étudiants.
- Générer le développement d'aptitudes entrepreneuriales telles l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités, la créativité, la rigueur, l'esprit de découverte, la communication...

### Quels sont les publics concernés ?

---

Les étudiants poursuivant des cursus post-bac au niveau Bachelor (BTS, premières années écoles de commerce, d'ingénieurs, universités) ou au niveau master dans les mêmes instances.

### Les acteurs du « YEP »

---

- **Les étudiants sont acteurs** et apprennent le fonctionnement concret de l'entreprise en réalisant un plan d'affaires, en la créant et en la gérant collectivement, au jour le jour, durant une année académique.
- **Les professeurs** dans **le cadre de leurs cours** pour des **groupes de 5 à 8 étudiants**.
- **Les Permanents de l'association EPA** : ils accompagnent les jeunes tout au long de l'année scolaire, sur la méthodologie de projet, avec en appuis, un kit pédagogique complet.
- **Les jurys** : Ils réalisent les validations des 4 étapes du projet.

### EPA notre mission et notre engagement

---

- Un encadrement et une formule complète sont proposés afin d'aider les enseignants et les étudiants (fascicule, guide, cd-rom.....)

### Durée et dates clés

---

#### Le programme est mené sur 2 périodes de 4 mois :

- De septembre à décembre pour la phase de business plan.
- De janvier à juin pour la phase de mise en place de la mini-entreprise.



## 4 ÉTAPES

pour réussir

### « Le YEP »

#### Validation 1: définir les missions et les objectifs du projet:

- signalétique du « YEP »
- structure (organigramme)
- mission (objet social)
- objectifs
- description du produit ou service

#### Validation 2: établir les stratégies et le plan opérationnel:

- public cible
- avantages du produit ou service
- situation géographique
- canaux de distribution
- politique de prix
- objectifs commerciaux
- approvisionnement
- concurrence
- stratégie marketing

#### Validation 3: réaliser le plan financier à 3 ans:

- plan de financement initial
- compte de résultat prévisionnel
- plan de trésorerie
- plan de financement
- prix de revient et seuil de rentabilité

#### Validation 4: faire la clôture du projet:

- les étudiants ont développé leur projet sur le terrain et le clôturent en AG

À chaque étape, les étudiants présentent leur travail devant un jury d'investisseur qui approuve ou conseille les étudiants sur des améliorations possibles.

La 4<sup>e</sup> validation est l'occasion de comparer le business plan initial avec le rapport d'activité final.

### Un programme qui se lance

- 2008-2009: une première expérience réussie sur 3 établissements.
- 2009-2010: objectif: 30 projets menés en intégrant les BTS.



## Les partenariats de l'association ▲ Entreprendre Pour Apprendre ▲

### • Les partenaires publics ou institutionnels •

Le Ministère de l'Éducation Nationale  
Le Ministère de l'Économie (CODICE)  
Les conseils régionaux et généraux  
La Caisse des dépôts et Consignations  
L'enseignement catholique

### • Les partenaires privés •

La fédération de la plasturgie  
La fédération de la Propreté  
Informatica Corporation  
LA fondation KPMG  
Le groupe Adecco et la fondation Adecco  
La fondation Macif  
Citigroup  
Oracle  
Nyse Euronext  
Fedex  
Bata  
EDF  
GDF-Suez  
La CGI

### • Les partenaires associatifs •

Le Medef  
Le CJD  
La CGPME  
La PEEP  
Les Journées Des Entrepreneurs (JDE)  
Les boutiques de gestion  
Finances et Pédagogie  
Imagine Ton Futur  
Canal des métiers

**EPA Alsace**

Chez MEDEF Alsace, Espace Européen de l'entreprise,  
27 avenue de l'Europe-67300 Schiltigheim  
Tél. + 33 (0) 3 88 23 38 58

**EPA Aquitaine**

4 rue Frantz Schrader-33000 Bordeaux  
Tél. + 33 (0) 6 70 06 07 01

**EPA Auvergne**

CRCIA, Aéroport Clermont-Ferrand-BP 25-63510 Aulnat  
Tél. + 33 (0) 4 73 23 11 91

**EPA Basse-normandie**

CRMA, 10/14 rue Claude Floch-BP 15205-14074 Caen Cedex  
Tél. + 33 (0) 6 50 25 04 98

**EPA Bourgogne**

Place Jean Bouhey-21010 Dijon  
Tél. + 33 (0) 3 80 65 92 89

**EPA Champagne-Ardenne**

CRCI, 10 rue de Chastillon-51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. + 33 (0) 3 26 50 62 32

**EPA Franche-Comté**

Parc Slava, 7 rue Auguste Jouchou, BP 81195-25003 Besançon Cedex 3  
Tél. + 33 (0) 3 81 47 79 14

**EPA Grand Ouest : Bretagne, Pays-de-Loire**

4 Impasse des Peupliers-56100 Lorient  
Tél. + 33 (0) 6 59 70 56 51

**EPA Grand Sud : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, PACA**

10 rue d'Alsace-34500 Béziers  
Tél. + 33 (0) 6 59 78 66 99

**EPA Haute-Normandie**

216 route de Neufchâtel-76420 Bihorel  
Tél. + 33 (0) 6 26 11 09 71

**EPA Île-de-France**

Chez Pme Apprentissage, 6 bis rue Bellini-92806 Puteaux Cedex  
Tél. + 33 (0) 1 49 03 71 35

**EPA Lorraine**

Maison de l'Entreprise, site St Jacques, 8 rue Alfred Kastler  
54522 Maxéville  
Tél. + 33 (0) 3 83 95 65 23

**EPA Nord-Pas de Calais**

8 rue du Docteur Ducroquet-59700 Marcq-en-Baroeul  
Tél. + 33 (0) 3 20 98 08 43

**EPA Picardie**

43 rue Alexandre Dumas-80000 Amiens  
Tél. + 33 (0) 3 22 80 14 50

**EPA Rhône-Alpes**

46 cours Damiidot-69100 Villeurbanne  
Tél. + 33 (0) 4 78 84 49 78

**EPA National**

2 rue de l'Église, 92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. + 33 (0) 1 47 22 50 44 / + 33 (0) 6 60 16 69 78

